

## Les désillusions d'un dialogue de sourds...

Dans la continuité de la déclaration liminaire exposée lors de la CAP du 13 juillet 2021 relative à la stagiairisation/titularisation des promos 24 et 25 de CPIP, nous déplorons l'absence de transparence de la part de l'Administration sur la question des dérogations.

Concernant la **promotion de CPIP 25**, rappelons que seule l'ENAP est décisionnaire de l'octroi ou du rejet d'une demande de dérogation.

Il y a plusieurs mois déjà :

- Nous avons sollicité la direction pour que les critères officiels nous soient communiqués
- Nous avons demandé à connaître la date de la réunion statuant sur ces demandes de dérogation
- Nous avons demandé à ce qu'une réunion de préparation soit organisée en amont des résultats de la commission

Pour la **promotion de CPIP 24** dont la titularisation a également été étudiée à la CAP du 13 juillet 2021, la situation est la même :

- Les demandes de dérogation ont été examinés en catimini par l'ENAP puis les avis ont été transmis à la DAP dans l'opacité la plus totale !
- Par hasard, nous avons appris quelques jours avant la CAP que les décisions de dérogation étaient tombées !
- Nous n'avons pas pu évoquer les situations individuelles avec la direction de l'ENAP avant la transmission à la DAP car personne n'a été en capacité de nous donner la date de la commission !

Lors de nos réunions trimestrielles en bilatérale avec la direction, l'écoute réciproque semblait être acquise. Nous avons pu échanger en toute transparence et nous avons fait remonter régulièrement toutes les demandes des élèves et des stagiaires, notamment sur la question des dérogations.

Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'un encadrement strict de cette procédure était nécessaire pour éviter l'explosion des demandes qui ne sont pas toujours justifiées et qui viennent masquer des situations qui, à l'inverse, sont problématiques.

Encore tout récemment, en juin 2021, nous avons relayé nos demandes à la DRH de l'ENAP que nous avons rencontré à deux reprises. Elle a pris note de nos demandes...

**Le constat est amer !**

**Nous n'avons jamais eu de réponse écrite !**

**Nous n'avons jamais été mis au courant de la date de cette commission !**

**Nous n'avons pas été associés à la procédure malgré nos échanges avec la direction !**

Conséquence de cette gestion obscure, des candidats issus du recrutement sur titre dont la rentrée est prévue en septembre, ont déjà adressé des demandes de dérogation pour être affectés proches de chez eux en stage ! Quels seront les critères retenus ? Comment l'ENAP va-t-elle ventiler les lieux de stage en lien avec les affectations des CPIP 25 ?

Dans ce contexte sanitaire toujours incertain,

la CGTIP restera vigilante et combative !

Bon courage à tous !

**Bonne prise de poste aux collègues de la 24eme promotion de CPIP, bonne seconde année de formation aux stagiaires de la 25eme promotion et bienvenue aux candidats du recrutement sur titre !**

**Nous serons présent.e.s du 27 juillet au 29 juillet 2021 sur le site de l'ENAP et nous espérons vous voir nombreux.ses pour venir échanger avec nous !**